

Accueil de Jour des Enfants

# Concilier travail et famille: un point de vue syndical

**Pour les syndicats, le développement de l'accueil parascolaire doit se faire dans une vision globale de l'amélioration des conditions de travail des parents et doit être apte à répondre à des critères de qualité pédagogique élevés.**

**Julien Eggenberger**

président SSP-Vaud Etat



Pour les salariées et salariés, concilier les contraintes du monde du travail et celles liées à la famille est une mission difficile qui interpelle les syndicats. Cette préoccupation se double de l'impérative nécessité d'œuvrer à une meilleure égalité

**«Le patronat ne partage pas notre approche globale, tout au plus souhaite-t-il créer des parkings pour enfants»**

entre les femmes et les hommes afin d'éviter que l'arrivée d'un enfant n'aboutisse à un retrait de la jeune mère du marché du travail. Pour réaliser ces objectifs, les syndicats s'engagent pour un partage équilibré du travail rémunéré et non-rémunéré, des conditions de travail favorables et le développement de structures d'accueil extrafamilial.

## Améliorer les conditions de travail

C'est d'abord dans les conditions de travail qu'il faut trouver une solution (renforcement du congé maternité, instauration d'un congé paternité et pour enfant malade, diminution du temps de travail hebdomadaire, système de promotion transparent, etc.). Au passage, il faut relever que le développement du temps partiel, vanté par certains, n'est qu'un pis-aller. Il ne

**«L'accueil de jour doit devenir un service public offert sur tout le territoire et dont le financement est collectivisé et non pas assumé directement par les familles»**

questionne pas un monde du travail qui rend inconciliable un plein temps et la vie familiale.

Le développement nécessaire et incontesté de l'accueil de jour des enfants s'inscrit dans un contexte large et la création indispensable de places d'accueil n'est qu'une facette de cette question. Il est du devoir des syndicats de lutter pour améliorer globalement les conditions de travail et le développement des structures d'accueil. Faut-il le rappeler, le patronat ne partage pas cette approche globale,

tout au plus souhaite-t-il créer des «parkings» pour enfants afin de libérer les forces productives.

## Un service public de l'enfance

Le développement nécessaire des structures d'accueil de jour des

enfants ne doit pas faire l'impasse sur la question de la qualité de cet accueil et en particulier sa mission pédagogique. Ces structures jouent un rôle majeur dans le développement

**«un accueil de qualité doit dépasser la notion de garde pour devenir un élément moteur de l'égalité des chances entre tous les enfants»**

et l'intégration des enfants dans la société. Ainsi, un accueil de qualité doit dépasser la notion de garde pour devenir un élément moteur de l'égalité des chances entre tous les enfants. Ces missions ne sont pas reconnues et c'est l'État qui doit garantir cette qualité en fixant un ensemble de normes et de règles de fonctionnement minimales qui s'appliquent à tous les lieux d'accueil.

S'il existe un tel document au niveau vaudois, il est symptomatique de constater qu'il n'existe aucune ligne directrice qui s'appliquerait au niveau national. C'est d'ailleurs cette réalité qui a conduit le SSP à éditer les siennes.

De plus, les conditions d'accès doivent être grandement améliorées. Il faut que l'accueil de jour devienne réellement un service public offert sur tout le territoire dont le financement est collectivisé et non pas assumé directement par les familles.

## Un personnel qualifié

La qualité de l'accueil est évidemment liée à l'effectif et aux qualifications du personnel. Le cadre vaudois actuel, défendu par notre syndicat, prévoit un ratio d'un assistant socio-éducatif au bénéfice d'un CFC pour deux éducateurs de l'enfance ayant un diplôme de niveau tertiaire. Rien d'excessif, juste le minimum pour garantir la qualité. Quant à l'accueil parascolaire, (presque) tout est encore à définir. La question des conditions d'engagement et des salaires est aussi un élément central et la pénurie de personnel qualifié que connaissent certaines structures s'explique aussi par le faible niveau de rémunération

qu'elles offrent. L'harmonisation dans le cadre d'une CCT cantonale est actuellement bloquée par la Fédération vaudoise des structures d'accueil de l'enfance (FSAE) qui a suspendu les négociations. C'est d'autant plus grave que ces professions centrées sur les missions sociales et éducatives sont souvent féminines et peu reconnues.

## Défendre la qualité de l'accueil

La question des moyens est fondamentale. Le risque est grand de voir se multiplier le nombre de places au détriment de la qualité: certains proposent de baisser le niveau des qualifications du personnel, prétendant même que des mères de familles pourraient faire l'affaire, d'autres veulent réduire le taux d'encadrement des enfants tandis que certains voient la solution dans l'introduction des bons de garde. Toutes ces mesures ont un point en commun: elles visent à baisser les coûts (et la qualité) de l'accueil des enfants.

Aujourd'hui, il faut s'engager de manière déterminée pour l'instauration d'un service public de l'accueil et l'amélioration des conditions de travail du personnel. Il faut aussi combattre toute tentative pour affaiblir la qualité.

Plus d'infos sur:  
[www.ssp-vaud.ch/enfance](http://www.ssp-vaud.ch/enfance)